

L'essentiel à retenir

En déclaration préalable, la CFE-CGC est revenue sur le prix Spécial du Jury attribué, lors du Trophée des CE, au Comité d'Établissement de Orange SCE. Sous le haut patronage de Jean Auroux, ancien Ministre du Travail, parrain et invité d'honneur de cette 11ème édition des Trophées, le CE Orange SCE, majoritairement composé d'élus de la CFE-CGC Orange, a reçu des mains de l'ancien ministre le Prix Spécial du Jury, le mercredi 16 septembre, à la Porte de Versailles. Cette reconnaissance est un encouragement à poursuivre notre action. D'autant que nous sommes régulièrement attaqués par nos détracteurs et certains donneurs de leçons (nous avons eu l'occasion d'en entendre, des donneurs de leçon), tout autant que nous sommes plébiscités par les salariés de SCE.



■ Evolution de la PVC en SCO et AD

Le projet est d'aligner la PVC (Part Variable Commerciale) non plus uniquement sur la vente, mais sur la satisfaction du client, avec différents modèles évolutifs en test,

Actuellement : 70% business - 30% expérience client
Premier modèle testé : 50% business - 50% expérience client

Second modèle : 30% business - 70% expérience client
En test sur le futur smart store de Metz : une PVC alignée à 100% sur la satisfaction clients.

La CFE-CGC est intervenue pour rappeler que nous n'avons pas de réel recul par rapport à l'ancienne Part Variable Vendeurs - PVV, que le passage de la PVV à la PVC a été vu comme une baisse de la PV de 20% : est ce qu'on ne va pas accroire encore sinon le différentiel, du moins la sensation de ce différentiel.

A notre question sur les mini challenges partenaires ou constructeurs en boutiques, la Direction a indiqué qu'ils seraient maintenus, en dehors du système PVC.

Enfin, à notre question s'agissant de la maturité du marché télécoms, qui conduira nos vendeurs à devenir plus des vendeurs cocooners et technophiles, que des vendeurs chasseurs, le Directeur Orange a indiqué que le marché grand public était toujours en croissance, laquelle croissance bénéficiait essentiellement à ...Orange.



■ Point d'étape Delivery

Ce point d'étape a surtout tourné autour des RAI en UI, basés à Vivier Merle et à Grenoble.

Ces RAI pourront soit opter pour le cadre Delivery et devenir RAC (Responsable Affaires Clients), soit demeurer en UI et opter pour RPI (ah !!! acronymes, acronymes...).

La CFE-CGC est intervenue à propos de la note de cadrage Delivery, qui devait être validée pour le 15 octobre 2015. Cette note aura pour vocation de fixer un référentiel commun, de façon à ce que les engagements soient respectés sur tous les territoires et tous les périmètres, afin qu'existe une homogénéité de déploiement, une égalité de traitement - pour apporter une garantie minimale pour chaque salarié.

Le Directeur Orange a répondu que cette note de cadrage, qui ne devrait cependant tout cadrer « à la virgule près », devrait être validée à la mi-novembre 2015, et fera ensuite l'objet d'une concertation locale.

Concertation à laquelle la CFE-CGC ne sera pas conviée puisque non représentative au niveau de la DO Centre Est, nonobstant le fait que nous ayons obtenu, lors des dernières élections, près de 30% des voix sur l'AER2A, impactée au premier chef par Delivery, et que la CFE-CGC est au niveau national la 4^{ème} organisation syndicale, juste derrière SUD.

DENI de DEMOCRATIE = ça, ça n'est pas un acronyme...

■ Action Logement 2014

Augmentation du nombre de familles logées, de 21 en 2013 à 24 en 2014 – grâce à l'action des Assistantes sociales et par l'intermédiaire de notre prestataire Astria.

■ Activité Intégration des Services » des UI de la DOCE

Le projet propose de mettre en place un département intégration PIOC unique Lyon et Alpes, rattaché à l'UI

Lyon, incluant : les domaines de l'intervention PIOC Alpes et Lyon + les activités de pilotage maintenance Alpes, Lyon et Auvergne + les chefs de projet des UI Lyon et Alpes

La CFE-CGC s'est abstenue sur ce projet, pas tant sur le fond, par rapport auquel on considère qu'il y a sans doute des choses à faire, mais quant aux modalités de mise en œuvre :

- toutes les réorganisations des UI vont toutes ou presque dans le même sens, qui est celui d'une centralisation sur l'UI Lyon (ne resteront bientôt des UI Alpes et Auvergne que des coquilles vides).

- ce projet crée un risque fort de risques psycho- sociaux par rallongement des temps de trajet et accroissement de la charge de travail ; la CFE-CGC a rappelé la triste actualité des 3 suicides récents survenus sur l'UI Nanterre.

Enfin au-delà des réunions des différents CHSCT impactés, il eût été nécessaire sinon indispensable que soit réuni un inter CHSCT qui aurait permis d'harmoniser les propositions.

VOTE :

POUR : CFDT

CONTRE : SUD CGT et FO

La CFE-CGC s'abstient

■ Budget Restauration 2014

Le nombre de convives est à la baisse, ceux-ci n'y trouvant manifestement pas leur compte, au-delà de la fonte des effectifs, le budget est en baisse à 6,65 M€ pour 7,59 M€ l'année précédente.

	repas servis	delta	en %
2011	1 034 412		
2012	1 025 994	-8 418	-0,81%
2013	962 781	-63 213	-6,16%
2014	877 761	-85 020	-8,83%

La CFE- CGC continue à revendiquer :

- Le calcul de la ristourne sur la base du salaire net. Le mode actuel d'attribution pénalise les salariés de droit privé : à salaire brut égal, le net des collègues de droit privé est inférieur

- La possibilité d'opter pour l'accès à la cantine ou pour les tickets restaurants, pour que chacun puisse bénéficier de la subvention au déjeuner à laquelle il a droit.

- Une harmonisation des subventions simples et majorées dans tous les restaurants collectifs afin que le prix moyen des repas payés par les convives soit homogène. La participation au repas doit être équitable, quel que soit le lieu où l'on déjeune.

- La reprise de la gestion de la restauration par les CE, afin que les élus puissent exercer les prérogatives qui leur sont dévolues par le Code du Travail et décider librement de la gestion du budget restauration, notamment de la subvention restituée aux personnels.

■ Résolution ASC

« Le CE DOCE prend la décision d'arrêter le tiers payant et les réservations en passant par l'ACPV-FT pour les villages de vacances ANCAVTT et TOURISTRA. Les OD obtiendront l'aide du CE DOCE par un remboursement sur présentation de facture à partir de janvier 2016. »

Les OS votent POUR, sauf la CGT qui vote CONTRE...

■ Commission Emploi-Formation

Quelques sujets abordés lors de la réunion d'octobre :

- le CICE (Crédit d'Impôt Emploi et Compétitivité), 110 M€ pour 2015 : quelle utilisation en DO Centre Est, combien d'emplois créés, quelles nouvelles actions de formation ? Le DO indique qu'il n'a pas le détail de l'utilisation du CICE au niveau de la DO Centre Est.

- Questionnement sur l'utilisation du CPF (Compte Personnel de Formation) par les salariés de droit privé. Les OPCA gèrent les fonds destinés au CPF. Orange SA abonde l'OPCA Opcalia. Très peu de demandes de CPF depuis le début 2015, très peu de DIF aussi pour les fonctionnaires.

- Synthèse du rapport Mettling sur la « Transformation numérique et vie au travail », comprenant 36 préconisations essentielles.

Le DO répond que M. Mettling n'a pas établi ce rapport au titre de DRH Orange.

Prochain CE les 25 et 26 novembre 2015

Employés, maîtrises et cadres, toutes vos infos sur www.cfecgc-orange.org

Vos correspondants CFE-CGC

Noël FAYEAUX – 06 70 03 56 80
Jean-Pierre TESTI - 06 07 82 82 86
Djamila BOCK – 06 73 19 31 74
Gwen POULAIN – 06 80 23 06 58

Tous vos contacts CFE-CGC
dans l'annuaire du syndicat

bit.ly/annuaireCFECCG

Version électronique avec liens actifs

www.cfecgc-orange.org/tracts-et-publications/

Vous abonner gratuitement à nos publications

bit.ly/abtCFE-CGC

Nous suivre



facebook.com/cfecgc.orange

twitter.com/CFECCGOrange

